

## REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS  
COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE\*

# OSTRUM GLOBAL EMERGING BONDS

JUIN 2022

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Investit principalement dans des obligations souveraines de pays émergents mais aussi dans les obligations d'émetteurs privés à titre de diversification.
- Met en oeuvre une gestion active sur les marchés de taux et de change des pays émergents.
- Exploite les opportunités d'investissement sur les marchés de dettes émergentes libellées en devises fortes (dollar, euro et devises du G10) et à titre de diversification, sur les dettes émergentes libellées en devises locales ainsi que sur les marchés des changes.
- Suit un processus indépendant fondamental et value, visant à identifier les émetteurs les plus attractifs en fonction de leurs fondamentaux et de leur potentiel de rendement (au regard des risques identifiés).
- Mène une analyse macro-économique pays par pays après avoir défini une vue sur la classe d'actif dette émergente.

### CROISSANCE DE 10 000 (EUR)

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.



La performance indiquée pour le fonds avant son lancement, pour la période du 30/05/2002 au 04/10/2011, est issue de la performance historique de Natixis Oblig Global Emergent et pour la période du 04/10/2011 au 24/01/2014, est issue de la performance historique de Natixis Global Emerging Bond, FCP de droit français enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers et gérés par la même société de gestion selon un processus d'investissement identique. Cette performance a été ajustée afin de refléter au mieux les différents frais applicables au fonds.

### PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	-6,94	-6,52
3 mois	-12,85	-12,22
Début année	-19,85	-21,25
1 an	-21,93	-22,59
3 ans	-20,19	-19,30
5 ans	-19,52	-15,49
10 ans	-5,12	7,51
Depuis la création	115,15	181,17

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	-7,24	-6,90
5 ans	-4,25	-3,31
10 ans	-0,52	0,73
Depuis la création	3,89	5,28

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont nettes de toutes charges imputées aux fonds mais n'incluent pas les incidences des commissions de vente, de la fiscalité ou des commissions d'agent payeur, et supposent un réinvestissement des dividendes le cas échéant. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif. Veuillez lire les notes complémentaires fournies aux pages 3 et 4 du présent document pour prendre connaissance d'informations importantes. Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

\*Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CLASSE D' ACTIONS : H-R/A (EUR)

### SPÉCIFICITÉS DU FONDS

#### Objectif d'investissement

Obtenir une performance supérieure au JP Morgan EMBI Global Diversified (son " Indice de Référence ") libellé en euros sur sa période minimale d'investissement recommandée de 3 ans.

#### Rating Morningstar <sup>TM</sup>

★★★ | 31/05/2022

#### Catégorie Morningstar <sup>TM</sup>

Global Emerging Markets Bond - EUR Biased

#### Indice de comparaison

JP MORGAN EMBIG DIVERSIFIED HEDGED IN EUR TR €

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

### CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Compartment de SICAV
Création de la classe d'actions	30/05/2002
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH
Devise	USD
Heure limite de centralisation	13:30 CET J
Actif net du fonds	USDm 62,0
Horizon d'investissement recommandé	> 3 ans
Type d'investisseur	Particulier

### CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
H-R/A (EUR)	LU0935235712	NTGMBHR LX
R/A (EUR)	LU0935235639	NAGEBRE LX
R/A (USD)	LU0935235555	NTGMBUR LX

### PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé  
Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur



La catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le compartiment est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque de perte en capital
- Modifications des lois et/ou des régimes fiscaux
- Risque de contrepartie
- Risque des marchés émergents
- Risque actions
- Instruments financiers dérivés
- Risque lié à la concentration géographique
- Risque de concentration du portefeuille
- Risque petites et moyennes capitalisations
- Risque du Stock Connect

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

# Ostrum Global Emerging Bonds

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 30/06/2022

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Obligations à taux fixe	81,9
Obligations à nominal fondant	9,2
Liquidités	7,7
Obligations à taux révisable	1,2
Total	100,0

Hors-bilan

Futures sur obligations	0,7
C.D.S. mono-devise	-9,7
Total	-8,9

10 PREMIÈRES LIGNES	Fonds %
BHRAIN 7.000% 01-26	2,1
PERTIJ 6.000% 05-42	1,9
COLOM 6.125% 01-41	1,6
TURKEY 7.375% 02-25	1,6
OMAN 4.750% 06-26	1,5
QATAR 4.000% 03-29	1,5
SOAF 5.875% 09-25	1,5
OMAN 5.375% 03-27	1,4
PETMK 4.500% 03-45	1,4
BHRAIN 7.000% 10-28	1,3
Total	15,7
Nombre de lignes en portefeuille	143

CONTRIBUTION À LA SENSIBILITÉ PAR TRANCHE DE MATURITÉ	Fonds		Indice	
	Fonds %	Indice %	Fonds Sensibilité	Indice Sensibilité
<1 an	1,8	4,8	0,1	0,1
1-3 ans	6,5	14,1	0,1	0,3
3-5 ans	18,2	14,9	0,6	0,5
5-7 ans	10,7	12,6	0,5	0,6
7-10 ans	17,0	16,5	1,1	1,1
10-15 ans	7,2	7,6	0,6	0,6
>15 ans	31,0	29,5	3,6	3,7
Trésorerie	7,7	0,0	0,0	

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indice
Duration	6,9	7,0
Sensibilité	6,6	6,8
Rendement au call %	12,1	9,58

RÉPARTITION PAR NOTATION	Fonds %	Indice %
AA	2,8	2,7
AA-	4,8	4,0
A+	2,2	3,9
A	4,8	3,0
A-	5,8	8,7
BBB+	3,0	3,4
BBB	14,1	19,2
BBB-	2,9	4,7
BB+	5,5	4,2
BB	2,7	1,8
BB-	15,9	13,5
B+	8,7	8,9
B	4,8	4,7
B-	7,7	7,3
CCC+	2,8	2,6
CCC	0,0	0,1
D	0,6	0,3
NR	3,3	7,0
Trésorerie	7,7	0,0

Nomenclature S&P

RÉPARTITION PAR PAYS	Fonds		Indice	
	Fonds %	Indice %	Fonds Sensibilité	Indice Sensibilité
Afrique du sud	4,1	2,8	0,2	0,2
Angola	1,5	1,2	0,1	0,1
Turquie	3,4	3,9	0,2	0,2
Argentine	1,5	1,0	0,1	0,1
Bahrein	4,3	3,1	0,2	0,1
Kazakhstan	2,3	2,4	0,2	0,2
Philippines	2,2	3,4	0,2	0,3
Mexique	5,3	5,1	0,4	0,4
Qatar	4,8	4,0	0,5	0,4
Nigeria	2,8	1,9	0,1	0,1
Brésil	2,5	3,3	0,2	0,2
Malaisie	2,8	3,0	0,3	0,3
Pérou	3,0	3,0	0,3	0,3
Chili	5,4	3,3	0,5	0,3
Arabie saoudite	2,9	4,3	0,3	0,4
Chine	1,7	5,1	0,1	0,2
Colombie	3,3	2,7	0,2	0,2
Oman	4,3	3,2	0,2	0,2
République Dominicaine	3,4	2,7	0,2	0,2
Indonésie	5,4	5,1	0,5	0,4
Egypte	2,6	2,4	0,1	0,1
Emirats arabes unis	4,2	4,6	0,4	0,4
Equateur	2,4	1,4	0,1	0,1
Trésorerie	7,7	-	0,0	-
Autres Pays	16,3	27,1	1,1	1,6

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEURS	Fonds %	Indice %	Fonds Sensibilité	Indice Sensibilité
Obligations d'Etat	71,7	79,8	5,1	5,5
Obligations d'entreprise	2,6	1,3	0,1	0,1
Cycliques	1,7	0,1	0,1	0,0
Défensives	0,6	1,1	0,0	0,1
Financières	0,3	0,1	0,0	0,0
Agences et Supranational	18,0	19,0	1,4	1,3
Trésorerie	7,7	0,0	0,0	

Nomenclature BCLASS

Les futures sur obligations sont intégrés dans les obligations d'état

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

## CLASSE D' ACTIONS : H-R/A (EUR)

### FRAIS

Frais globaux	1,30%
Commission de souscription max	2,50%
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	-
VL (30/06/2022)	356,68 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

### GESTION

Société de gestion  
**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**  
 Gestionnaire financier  
**OSTRUM ASSET MANAGEMENT**

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : [www.unpri.org](http://www.unpri.org).

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Siège social Paris  
 Fondé 1984

Actifs sous gestion (milliards) US \$ 502,9 / € 442,2 (31/12/2021)

### Gérants de portefeuille

Brigitte Le Bris : a débuté sa carrière dans la finance en 1986; a rejoint Ostrum AM en 2010; co-gère le portefeuille depuis son lancement ; Ingénieur ESTP (Ecole spéciale des Travaux Publics); DESS Finance Entreprise, IAE Panthéon Sorbonne.

Clothilde Malaussène : a débuté sa carrière d'investissement en 1989; a rejoint Ostrum AM en 2010; co-gère le portefeuille depuis son lancement ; ESC Montpellier.

Sébastien Thénard : a débuté sa carrière dans la finance en 1997; a rejoint Ostrum AM en 2010; co-gère le portefeuille depuis 2010; DESS, Université Panthéon Sorbonne.

### INFORMATIONS

#### Questions sur le prospectus

E-mail

[ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)

## Reporting extra-financier

10 PREMIERS EMETTEURS	Poids	Echelle de notation ESG
OCP SA	0,8	84,1
ECOPETROL SA	0,7	73,9
KAZMUNAYGAS NATIONAL CO JSC	0,9	71,9
PERTAMINA PERSERO PT	2,6	70,1
BANGKOK BANK PCL/HONG KONG	0,3	66,0
CORP NACIONAL DEL COBRE DE CHILE	1,0	64,0
ABU DHABI NATIONAL ENERGY CO PJSC	0,5	62,4
EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO	0,6	61,6
DEVELOPMENT BANK OF KAZAKHSTAN JSC	0,5	59,2
BANCO NACIONAL DE DESENVOLVIMENTO ECONOMICO E SOCI	0,8	54,8

En % de l'actif net (source Sustainalytics)

10 DERNIERS EMETTEURS	Poids	Echelle de notation ESG
PETROLEOS MEXICANOS	3,4	45,2
DEVELOPMENT BANK OF MONGOLIA LLC	0,5	48,5
EXPORT-IMPORT BANK OF INDIA	1,0	49,4
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	1,7	50,0
PETRONAS CAPITAL LTD	2,8	54,0
BANCO NACIONAL DE DESENVOLVIMENTO ECONOMICO E SOCI	0,8	54,8
DEVELOPMENT BANK OF KAZAKHSTAN JSC	0,5	59,2
EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO	0,6	61,6
ABU DHABI NATIONAL ENERGY CO PJSC	0,5	62,4
CORP NACIONAL DEL COBRE DE CHILE	1,0	64,0

En % de l'actif net (source Sustainalytics)

Emetteurs underperformer ou laggard

NOTE ESG RATING PAR PILIER (SUR LE CRÉDIT)	Note ESG Rating Portefeuille	Note ESG Rating Indice
Environnement	55,9	51,1
Social	57,9	53,1
Gouvernance	67,3	65,7
<b>Score Global</b>	<b>58,2</b>	<b>53,3</b>
Taux de couverture	89%	83%

SCORE MOYEN DU PORTEFEUILLE	Fonds	Taux de couverture	Indice	Taux de couverture
<b>Score moyen - Souverains</b> (note SDG Index : 100 le meilleur)	67,8	95%	68,3	92%
<b>Score moyen - Crédit</b> (note ESG Sustainalytics : 100 le meilleur)	58,2	89%	53,3	83%

### Rating ESG

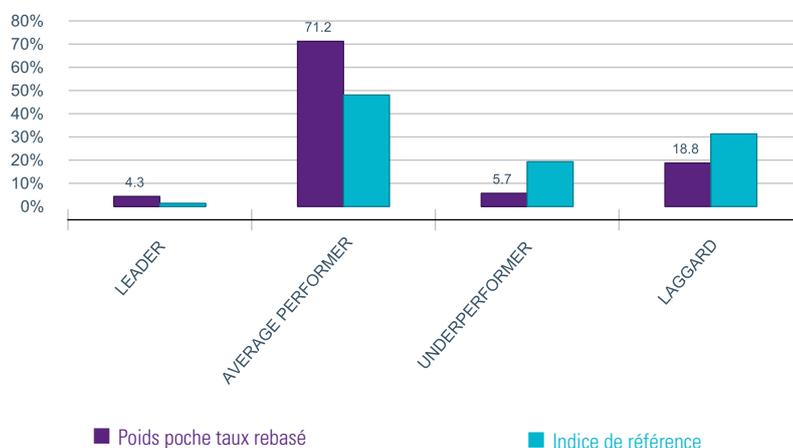
ESG Rating, notes de **Sustainalytics** pour les émetteurs Crédit.

Il s'agit d'une notation de 0 à 100, la meilleure note étant 100.

De plus, à l'intérieur de chaque secteur, les émetteurs sont catégorisés en 5 quintiles :

« Leader », « Outperformer », « Average Performer », « Underperformer » et « Laggard ».

Nous avons l'habitude d'utiliser cette notation pour le crédit pour cet aspect sectoriel qui sert notre process de gestion.



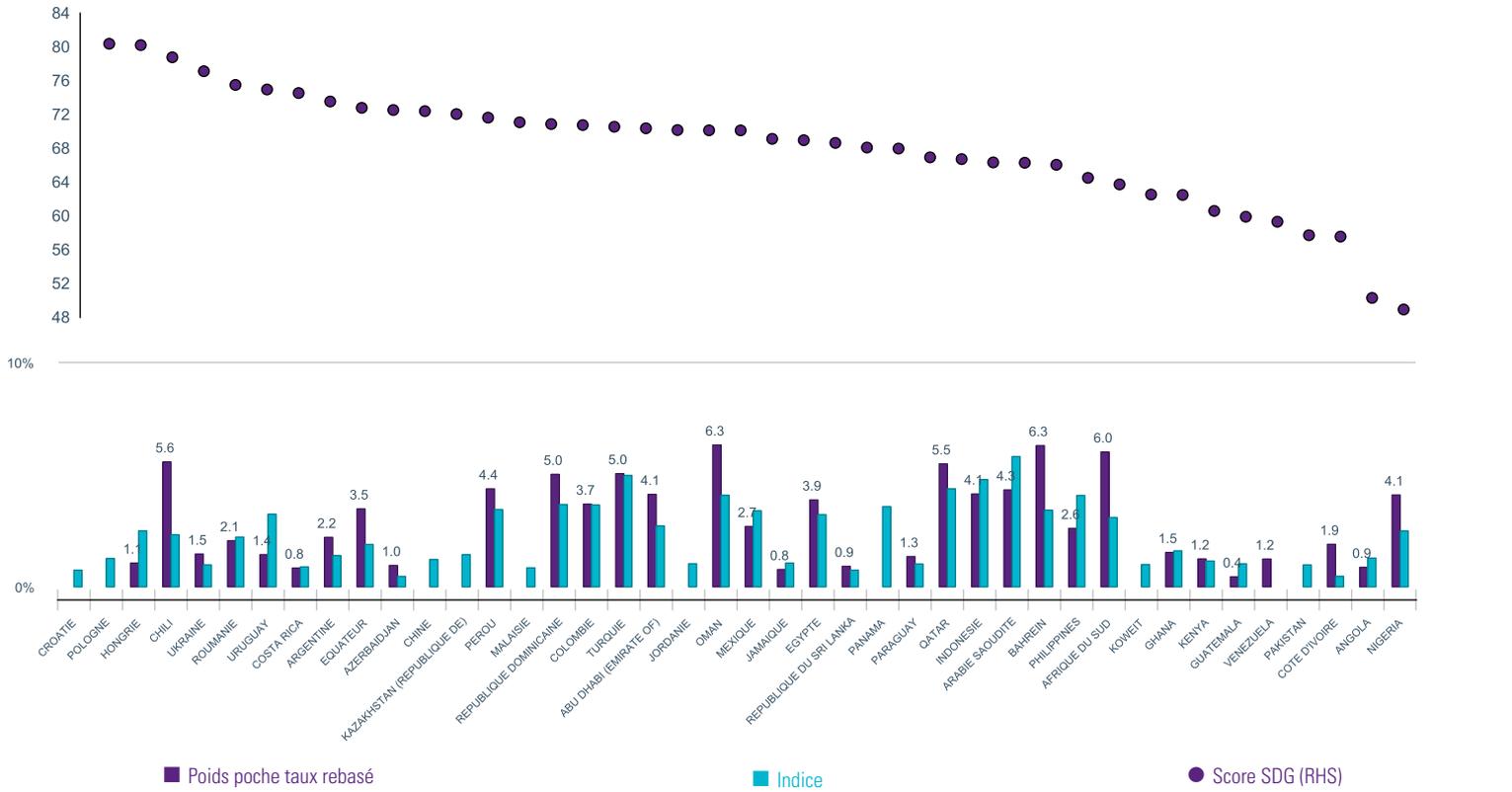
Echelle Sustainalytics du "meilleur" au moins "bon" : Leader, Outperformer, Average Performer, Underperformer, Laggard

# Reporting extra-financier

## Score SDG Index

SDG Index pour les émetteurs Souverains et Assimilés :

Il s'agit d'un score numérique entre 0 et 100, la meilleure note étant 100. Le SDG Index suit le progrès achevé par les pays dans leur poursuite des 17 SDG de l'**Organisation des Nations Unies**.



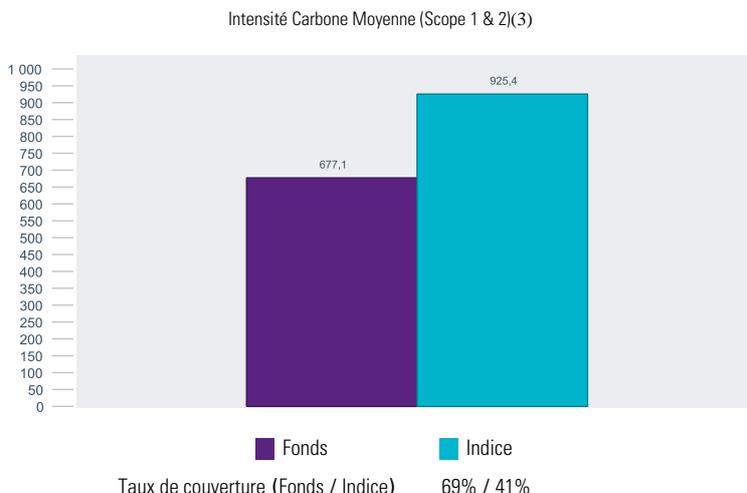
Echelle scores SDG Index : 100 étant le meilleur score, 0 le moins bon score

# Ostrum Global Emerging Bonds

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 30/06/2022

## Loi Énergie Climat - Intensité carbone Crédit<sup>(1)</sup>

**INTENSITÉ CARBONE DE LA PART CRÉDIT DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : INTENSITÉ CARBONE, EXPRIMÉE EN TONNES DE CO<sub>2</sub> / MILLIONS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES. MESURE RECOMMANDÉE PAR LA TCFD<sup>(2)</sup>**



Indice: 100,00% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED TR \$

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

### Principaux contributeurs à l'intensité carbone moyenne du portefeuille (SCOPE1 & 2) <sup>(4)</sup>

Entreprises <sup>(5)</sup>	Contribution à l'intensité Carbone du ptf (%) <sup>(6)</sup>	Intensité Carbone (tCO <sub>2</sub> / Millions de dollars de chiffre d'affaires)	Emissions Carbone (tCO <sub>2</sub> ) <sup>(7)</sup>
ABU DHABI NATIONAL ENERGY CO PJSC	41%	11 133	53 769 781
PETROLEOS MEXICANOS	10%	405	29 474 373
ECOPETROL SA	4%	776	10 546 010
PERTAMINA PERSERO PT	4%	192	11 135 902
QATAR ENERGY	3%	468	13 162 966
KAZMUNAYGAS NATIONAL CO JSC	3%	405	7 251 668
KAZAKHSTAN TEMIR ZHOLY FINANCE BV	2%	348	947 577
EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO	2%	405	3 086 622
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	1%	58	4 220 000
BANCO NACIONAL DE DESENVOLVIMENTO ECONOMICO E SOCI	0%	7	139 105

#### Source : Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

**1. L'intensité carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (**Scope 1**) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (**Scope 2**).

**Intensité carbone d'une entreprise** (tonnes de CO<sub>2</sub> / Millions de dollars de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / Millions de dollars du chiffre d'affaires.

**2.** La TCFD est le Groupe de travail sur les informations financières à fournir concernant le climat fondé par le Conseil de stabilité financière. Le Conseil de stabilité financière ou CSF (en anglais Financial Stability Board ou FSB) , est un groupement économique international créé lors de la réunion du G20 à Londres en avril 2009.

**3. Scope 1:** Emissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.

**3. Scope 2:** Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

**4. L'intensité carbone moyenne du portefeuille** est la somme des intensités carbonées des entreprises pondérée par les poids du portefeuille.

**5.** Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs privés détenus dans nos fonds internes.

**6.** Représente la contribution en % de l'entreprise dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

**7.** Représente le nombre de tonnes de CO<sub>2</sub> émis par l'entreprise sur les Scope 1 et Scope 2.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

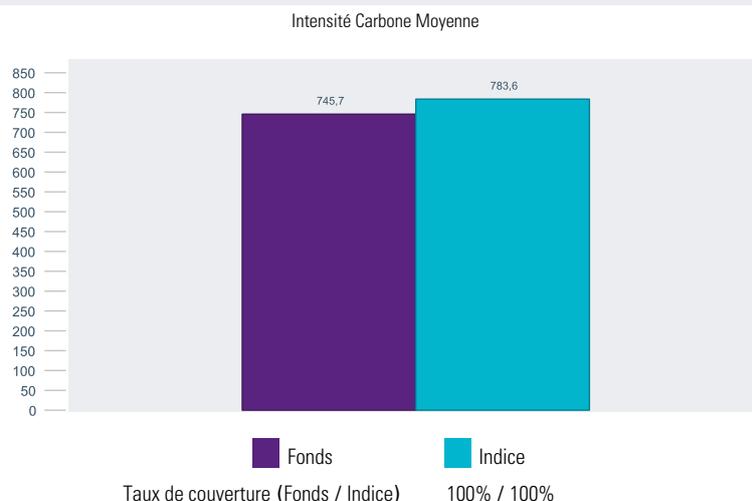
Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

# Ostrum Global Emerging Bonds

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 30/06/2022

## Loi Énergie Climat - Intensité carbone Souverain<sup>(1)</sup>

**INTENSITÉ CARBONE DE LA PART SOUVERAINS DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : INTENSITÉ CARBONE SUR LES SOUVERAINS EST EXPRIMÉE EN TONNES DE CO<sup>2</sup> / MILLION DE DOLLARS DE PIB RÉALISÉ**



Indice: 100,00% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED TR \$

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE MOYENNE DU PORTEFEUILLE (SCOPE1 & 2)<sup>(2)</sup>

Pays (3)	Contribution à l'intensité Carbone du ptf (%)(4)	Intensité Carbone (tCO <sub>2</sub> / millions de dollars de PIB réalisé)	Emissions Carbone (tCO <sub>2</sub> )(5)
OMAN	4%	1 234	94
BAHREIN	4%	774	30
AFRIQUE DU SUD	4%	1 479	520
CHILI	4%	39	11
QATAR	4%	1 306	230
TURQUIE	3%	632	481
REPUBLIQUE DOMINICAINE	3%	263	23
EMIRATS ARABES UNIS	3%	663	279
PÉROU	3%	839	190
ARABIE SAOUDITE	3%	889	705

Source :Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'intensité Carbone correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million de dollars de PIB réalisé.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP.

Intensité carbone d'un pays (tonnes de CO<sub>2</sub> / Millions de dollars de PIB) = (Emissions Carbone) / Millions de dollars de PIB

2. L'intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des pays pondérée par les poids du portefeuille.

3. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs souverains détenus dans nos fonds internes.

4. Représente la contribution en % du pays dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

5. Représente le nombre de millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émis par le pays pour la part de dette détenue dans le portefeuille. Emissions Carbone: Emissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP

PRIMAP est une base de données combinant plusieurs ensembles de données sur les émissions carbone des souverains, publiés pour créer un ensemble complet de trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre pour une majorité de pays membres ou non de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) à partir de 1850. Ces données représentent les principales catégories en matière de Gas à effet de serre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2006 (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O...) Plus d'information ici : <http://doi.org/10.5880/PIK.2016.003> Trucost est un fournisseur de données.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

## Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

## Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

## Indicateurs de risque

Le profil de risque et de rendement inclut un « indicateur synthétique de risque et de rendement » (SRRI), comme défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cet indicateur de risque est calculé en fonction de la volatilité des rendements, en d'autres termes des fluctuations de la valeur d'inventaire nette (VIN) du fonds. L'indicateur est présenté sur une échelle numérique de 1 à 7, sachant que 1 représente le niveau le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

## Notation et catégorie Morningstar

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

## Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

## Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

## Charges

Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de la SICAV (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par la SICAV. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV.

## Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

## Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est l'inverse de la durée pondérée de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

## Risques spécifiques

**Risque de perte en capital** : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

**Modifications des lois et/ou des régimes fiscaux** : Chaque fonds est soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Fonds et leurs émetteurs seront soumis aux lois et régimes fiscaux de divers autres pays. Des modifications de ces lois et régimes fiscaux, ou de toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, pourraient avoir un effet négatif sur la valeur de tout Fonds détenant ces titres.

**Risque de contrepartie** : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

**Risque des marchés émergents** : Les fonds investissant dans les marchés émergents pourraient être touchés de façon importante par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires négatives. Investir dans les marchés émergents peut ne pas fournir le même degré de protection ou d'information des investisseurs que celui qui s'applique en général dans les grands marchés de valeurs mobilières. En outre, les bourses des marchés émergents peuvent être très fluctuantes. Enfin, les fonds peuvent ne pas être en mesure de vendre rapidement et facilement sur les marchés émergents.

**Risque actions** : il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du FCP liée aux variations des marchés actions qui peuvent impacter la valorisation des titres hybrides (obligations convertibles ou obligations contingentes convertibles dites « CoCos ») présents dans le FCP ou des actions détenues par le FCP suite à la conversion de ces titres hybrides. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du FCP peut baisser. Ce risque est limité dans la mesure où l'exposition au risque actions du FCP est au maximum de 10 %.

**Instruments financiers dérivés** : Les produits dérivés, tels que les options, les contrats à terme et les contrats à livrer, comportent des risques de perte et peuvent entraîner des risques supplémentaires. Il s'agit notamment du manque de liquidité, de pertes éventuelles supérieures à l'investissement initial du fonds, de l'augmentation des coûts de transaction et d'une plus grande volatilité. Les primes d'option payées ou reçues par le Fonds sont faibles par rapport à la valeur de marché des investissements sous-jacents aux options. Cela signifie qu'acheter et vendre des options d'achat et de vente peut être plus spéculatif qu'investir directement dans les titres qu'elles représentent. Dans certaines conditions de marché, le Fonds pourrait être contraint de vendre des titres ou de fermer des positions sur produits dérivés à perte. Comme les produits dérivés dépendent de la performance d'un actif sous-jacent, ils peuvent être très volatils et sont soumis aux risques de marché et de crédit.

**Risque lié à la concentration géographique** : Les fonds qui concentrent leurs placements dans certaines régions peuvent encourir des pertes, notamment si l'économie de la région concernée subit des difficultés ou si les investissements deviennent moins attrayants dans cette région. En outre, les économies correspondant à ces placements peuvent être affectées de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

**Risque de concentration du portefeuille** : Les fonds investissant dans un nombre limité de titres peuvent augmenter la fluctuation de la performance des investissements de ces fonds. Si la performance de ces titres est médiocre, le fonds pourrait subir des pertes plus grandes que s'il avait investi dans un plus grand nombre de titres.

**Risque petites et moyennes capitalisations** : Il se caractérise par deux risques principaux : D'une part : un risque de liquidité sur les titres, du fait de la faible profondeur de marché lié à la faible capitalisation de ces sociétés. De fait, les achats/ventes peuvent ne pas être réalisés au meilleur prix dans les délais habituels. D'autre part : les obligations de communications financières peuvent être moins nombreuses pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations que pour les sociétés de grandes capitalisations. Ceci peut avoir un impact sur les analyses menées sur ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque du Stock Connect** : Le fonds peut investir en actions « A » chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect qui sont assujettis à des contraintes de compensation-règlement supplémentaires, des modifications réglementaires potentielles ainsi qu'à des risques opérationnels et de contrepartie.

**Risque de durabilité** : Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014).

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

**Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.**

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Veuillez consulter le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis (im.natixis.com) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CACEIS Bank France, 1-3, Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

**Dans l'UE :** Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Netherlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Kungsgatan 48 Str, Stockholm 111 35, Suède. Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Allemagne : Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 88541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Francfort-sur-le-Main. Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique. Espagne : Natixis Investment Managers, Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne.

**En Suisse :** Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

**Dans les îles britanniques :** Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

**Dans le DIFC :** Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

**A Taïwan :** Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

**A Singapour :** Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (immatriculée sous le n° 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

**À Hong Kong :** Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

**En Australie :** Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

**En Nouvelle-Zélande :** Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

**En Colombie :** Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

**En Amérique latine :** Fourni par Natixis Investment Managers International.

**Au Chili :** Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

**Au Mexique :** Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

**En Uruguay :** Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne n° 18627.

**Au Brésil :** Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.